

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 2 JUILLET 2024

A LA SALLE LA PASSERELLE, 8 GRAND'RUE A MAULEON

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle La Passerelle, 8 Grand'Rue à Mauléon, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (63) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUULT, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (6) : Joël BARRAUD pouvoir à Anne-Marie REVEAU, Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Rachel MERLET, Etienne HUCAULT pouvoir à Pascal GABILY, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (12) : Philippe ROBIN, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

Date de convocation : 26-06-2024

Secrétaire de séance : Madame Claire PAULIC

FINANCES

Budget principal CA2B : Décision modificative n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-11 relatif aux modifications du budget en cours d'exercice ;

Considérant qu'une modification des crédits est nécessaire afin de :

- prendre en compte les montants définitifs 2023 pour la fraction compensatoire de la TFPB et pour la fraction compensatoire de la CVAE,
- prendre en compte une régularisation d'amortissement de subvention,
- prendre en compte le renouvellement des licences Microsoft Teams et les droits d'utilisation de Manty Budget et Manty Décision,

- prendre en compte l'achat de matériels dans le cadre du renforcement de la sécurité des systèmes d'information.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Fonction	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
Finances : Ajustement fiscalité					
014	73951	01	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales	75 664,00 €	75 664,00 €
014	73952	01	Fraction compensatoire de la CVAE	37 761,00 €	37 761,00 €
Finances : Régularisation d'amortissement de subventions					
023	023	01	Virement à la section d'investissement	630,00 €	7 835 904,80 €
DSI : renouvellement licences Office 365 / Teams - licences Manty					
65	65811	020	Droits d'utilisation - informatique en nuage	97 240,00 €	769 778,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				211 295,00 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Fonction	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
Finances : Ajustement fiscalité					
73	7358	01	Fraction de TVA	131 573,00 €	9 076 180,00 €
73	738	01	Autres impôts et taxes	79 092,00 €	4 326 711,00 €
Finances : Régularisation d'amortissement de subventions					
042	777	01	Recettes et quote part des subventions d'investissement transférées	630,00 €	1 033 051,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				211 295,00 €	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Fonction	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
Finances : Régularisation d'amortissement de subventions					
040	13918	01	Autres subventions d'investissement	630,00 €	145 509,00 €
DSI : Renforcement sécurité systèmes d'information					
88100	21838	020	Autre matériel informatique	161 765,00 €	287 071,28 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT				162 395,00 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Fonction	Détails de la demande	Montant demandé	Budget après DM
Finances : Régularisation d'amortissement de subventions					
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement	630,00 €	7 835 904,80 €
DSI : Renforcement sécurité systèmes d'information					
16	1641	01	Emprunts en euros	161 765,00 €	2 834 580,51 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				162 395,00 €	

Le conseil communautaire, est invité à :

- **approuver la décision modificative présentée ci-dessus,**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 05 JUIL. 2024

Notifié ou publié le 05 JUIL. 2024

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.